

## PLAN DE FINANCEMENT

L'ACQUÉREUR déclare que son acquisition sera financée de la façon suivante :

- De ses deniers personnels et assimilés en Euros à concurrence de :
- D'un ou de plusieurs prêts bancaires d'un montant global en Euros de :

**Soit un TOTAL ÉGAL À LA SOMME À FINANCER en Euros :**